POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an. Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c. Six mois, — . . . 10 » — 13 » Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 18 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 19 minutes du matin, Poste. 04 Omnibus. Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 02 minutes du matin, Mixte (prix réduit). Omnibus-Mixte. Express.

54 Direct. soir, Omnibus.

Les ahonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et Cio, place de la Bourse, 8.

chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

ÉLECTIONS DE 1863. - SCRUTINS DE BALLOTAGE.

Le scrutin de ballotage, dans la 6° circonscription du département de la Seine, a donné les résultats suivants:

Electeurs inscrits, 40,916 Votants, and , only a san 29,162 Ont obtenu : onsered themselves the dealers

M. Ad. Guéroult, adomais 17,495 p in la M. Fouché-Lepelletier, 11,016

La majorité en faveur de M. Guérouit est de 6,479 voix ; en conséquence, M. Guéroult est élu député.

M. Curé, candidat de l'administration, l'a emporté dans la Gironde contre M. Lavertujon. Une dépêche de l'Agence Havas-Bullier annonce que l'élection n'a eu lieu qu'à une majorité de 40 voix.

M. Boitelle, candidat officiel, a été élu, dans le Nord, par 15,429 suffrages contre 14,874 donnés à M. Stievenart, candidat de l'opposi-

Dans le Haut-Rhin, M. West, candidat du gouvernement, a réuni 13,772 voix. M. Migeon en a obtenu 12,066.

Enfin, dans le Rhône, le candidat du gouvernement, M. Perraz, a été élu contre M. F. Morin, candidat de l'opposition.

Mais en revanche, M. Jules Favre l'a emporté contre M. Laforêt, candidat officiel.

L'opposition a, en outre, réussi : dans la Charente, où M. Planat a été élu contre M.

Hennessy, candidat du gouvernement; dans le département de Seine-et-Oise, où M. Maurice Richard l'emporte sur M. le général Mellinet; dans la Seine-Inférieure, où M. Ancel a réuni 15,947 suffrages contre 7,891 obtenus par M. Mazeline; et dans le département de l'Aisne, où M. Malézieux a été élu à une forte majorité, d'après une dépêche privée, contre M. Georges, candidat du gouvernement.

En résumé, dans les scrutins de ballotage, quatre candidats officiels ont été nommés, et l'opposition, sous diverses nuances, est parvenue à faire passer six candidats.

L'élection de M. Jules Favre, déjà élu à Paris, porte à deux le nombre des doubles élections pour lesquelles il y aura lieu à option et à un nouveau scrutin, après la vérification des

Le bruit court que M. Jules Favre optera pour Lyon. (La France).

MEXIQUE.

La malle de Vera-Cruz est arrivée le 15 à Saint-Nazaire avec 253 passagers et dans de bonnes conditions relativement à l'état sanitaire. En attendant des nouvelles plus complètes, nous pouvons emprunter à la Epoca, de Madrid, les détails suivants :

« Le général Forey a exigé la capitulation sans conditions du général Ortega, parce qu'il vent avoir comme otages, répondant de la conduite de Juarez vis-à-vis des Français à Mexico, tout l'état-major de l'armée mexicaine qui défendait Puebla. L'issue, à ce qu'il paraît. ne pouvait être ni plus complète, ni plus satissaisante pour le général français. Profitant

naturellement du terrible effet et de la consternation qu'un revers aussi immense a dù produire dans la capitale, il a fait marcher immédiatement sur Mexico le général Bazaine et sa division.

» Il n'est pas probable que dans ces conditions la ville de Mexico oppose une résistance sérieuse, aussi ne croyons-nous rien hasarder en supposant que, par cette importante victoire, les Français peuvent regarder comme terminée d'une manière satisfaisante leur campagne contre le gouvernement de Juarez. En tout cas, ce n'est pas nous qui regrettons que Juarez et sa coterie qui ont si souvent insulté la nation espagnole recoivent le châtiment mérité qu'a appelé sur eux leur infâme conduite. Ce que nous déplorons seulement, c'est que nos braves troupes n'aient pas pu coopérer (et cela pour des raisons connues de tous) à venger de leurs propres mains les insultes faites à leur patrie. »

On mande de Saint-Nazaire, le 16 juin.

Les 253 passagers du Tampico ont été débarqués hier dans l'après midi, tous en bonne santé. Le paquebot senl avec son équipage est mis en observation pour trois jours.

La Floride, retenue par ordre de l'Empereur, partira demain 17 seulement, avec ses 400 passagers civils et militaires. - Havas.

L'Evening Standard, après avoir constaté que la plupart des souverains de l'Europe ont félicité l'Empereur, à l'occasion du succès des armes françaises à Puebla, ajoute que les félicitations de l'Angleterre sont probablement ajournées jusqu'à l'arrivée de la notification officielle de la capitulation de Puebla. - Ha-

PRIX DES INSERTIONS:

Dans les réclames 30

Dans toute autre partie du journal. 75

Dans les faits divers .

Dans les annonces 20 c. la ligne.

ON S'ABONNE A SAUMUR. Au Bureau du Journal, place du Marché-Noir, et

On assure, dit dit la France, qu'une députation de trois membres du parti modéré aurait quitté le Mexique sur le paquebot-poste anglais qui a fait route, le 2 juin, de la Vera-Cruz pour Southampton. Cette députation se rendrait en mission en Europe.

Le Moniteur de l'Armée publie les détails suivants sur la route de Puebla à Mexico :

« Nous empruntons les détails qui suivent à un document émanant de l'état-major mexicain. Il est d'accord du reste avec tous les renseignements que les Français ont pu recueil-

· La distance qui sépare Puebla de Mexico est de 28 lieues mexicaines et demie. La lieue mexicaine est de 4,179 mètres, ce qui donne un total de 119 kilomètres 101 mètres 50 c. En temps ordinaire, lorsqu'elles changeaient de garnison, les troupes mexicaines parcouraient cette route en sept étapes.

» En sortant de Puebla, on traverse les plaines magnifiques de San Martin de Tesmelucan. et on monte jusqu'au petit village de Rio Frio. point culminant de la route qui atteint en cet endroit 3,302 mètres au-dessus du niveau de la mer. Près de ce village, se trouve un défilé célèbre, qu'il est important d'occuper.

» Lorsqu'on a franchi le Rio Frio, on descend le versant sud-est des montagnes et on découvre la vallée de Mexico. Six grands lacs occupent une notable partie de ce vaste plateau. Leurs eaux, depuis la conquête, ont considérablement baissé. A douze kilomètres de Mexi-

GOTERATUES.

LE DERNIER AMOUR.

(Suite.)

Pascal ne fit pas comme ces prétendus inconsolables qui, pour fuir leur désespoir, s'envolent mélancoliquement vers la Suisse et l'Italie, et qui, bientôt las des perspectives alpestres et des sites virgiliens, ramènent à toute vapeur leur tristesse factice aux bruyantes consolations de la vie parisienne.

Il voyagea trois ans. Trois ans il se promena dans toutes les directions du globe. Après avoir ainsi fait le tour du monde, satigué du mouvement, ennuyé de l'immensité, il se sentit un jour saisi d'un irrésistible désir de repos, et résolut de revenir en France.

Les voyages, hélas! ne lui avaient pas donné l'oubli. En dépit de lui-même l'image de Micheline l'avait suivi jusqu'au plus lointain de ses pérégrinations aventureuses. Pour ne s'être point effacés, toutefois, ses sentiments n'en avaient pas moins subi une sérieuse modification: ils avaient cessé d'être anxieux et jaloux. Ils s'étaient délicatement atténués, semblables à ces vibrations aiguës que la distance rend suaves en les affaiblissant. Micheline n'était plus pour lui qu'une fille adorée dont il cut voulu contempler le bonheur.

- Le sacrifice a-t-il porté de doux fruits ? se demandait-il parfois. Dieu a-t-il béni mon dévoucment et ma souffrance?

Ce fut dans cette situation de cœur qu'il arriva en Bretagne. La diligence de Rennes le conduisit à Guérande, où il mit pied à terre par une belle matinée de prin-

A l'aspect de la petite ville qui lui rappelait sa première rencontre avec Micheline, il ne put se défendre d'une vive émotion. Ce souvenir se retraça nettement à son esprit, depuis la mort de Madeleine Chabry, dont il avait accompagné l'humble convoi au cimetière, jusqu'au départ de l'orpheline, qui emportait déjà une parcelle de l'âme de Kersaint.

Pour aller de Guérande à Saint-Nazaire, Pascat demanda une carriole de louage. Mais tout ce que la ville possédait de chevaux et de voitures était à la Roche-Bernard, où se tenait ce jour-là un grand marché. Notre touriste résolut de franchir à pied la distance qui le séparait du but qu'il voulait atteindre. Cependant, avant de partir, il se rendit à la tombe de la pauvre femme qu'il avait ensevelie. C'était blen le moins qu'il saluat en passant le coin de terre où il avait caché une

Cette tombe était toute verdoyante et toute fleurie. Une bordure de pervenches, d'ancolies et de roses l'entourait. Une croix de chêne artistement travaillée se dérobait à demi sous les branches d'un saule pleureur. Un treillage festonné de capucines, de cobœas et de convolvulus, formait la clôture de ce frais jardin d'une

Pascal n'eut pas de peine à deviner que la piété filiale veillait sur cette tombe et que Micheline avait ainsi fail à l'âme de sa mère une couronne de poésie et d'amour.

Tandis qu'il était en contemplation, il entendit une voix qui disait :

- N'est-ce pas, monsieur, que c'est la plus gentille et la plus touchante de celles qui sont dans notre cime-

Se retournant à ces mots, Kersaint vit à quelques pas de lui un homme appuyé sur une bêche : c'était le fos-

- Elle me platt beaucoup, répondit-il. Elle n'attriste pas, elle fait réver. Il y a en elle comme une séduction qui adoucit la pensée de la mort.
- C'est bien vrai ça, monsieur. Moi, j'aime aussi cette corbeille de fleurs. Elle égaie un peu mon esprit qui, vu mon état, manque ordinairement de gaîté.
- Connaissez-vous la personne qui demeure si fidèle au souvenir de la morte?

- Oh! oui, monsieur. C'est sa fille, une bien belle et bonne dame! Quoiqu'elle habite là-bas à Saint-Nazaire, elle se fait un devoir de venir ici tous les guinze jours environ. Il y a pourtant un grand mois que je ne l'ai aperçue, et ça commence à m'étonner.
 - Peut-être est-elle malade, dit Kersaint.
- J'en ai peur, monsieur. Depuis un an, je remarque qu'elle n'a point l'air du tout de se bien porter. Même il y a des jours où elle est si pâle, qu'on la prendrait quasiment pour une apparition.

Pascal tressaillit.

- Monsieur connaîtrait-il aussi la chère dame, reprit le fossoyeur.
- Oui , répondit Kersaint. Aujourd'hui même je compte aller la voir à Saint-Nazaire.
- Oh! alors, poursuivit le brave homme d'un air heureux, Monsieur ne refusera pas de me rendre un petit service.
- Assurément non. Lequel ?
- Il s'agit de dire à cette excellente dame que le père Jacques, de Guérande, lui envole le bonjour et lui souhaite une bonne santé; qu'il a grand soin d'arroser matin et soir les sleurs qu'elle lui a consiées, et qu'enfin la tombe de sa mère est toujours blen verte, bien odorante, comme vous avez pu en juger.
- Votre commission sera faite en conscience, pere

co, près du village d'Ayotla, commence une chaussée, dite chaussée de l'Est, qu'on suit en venant de Puebla. Elle est construite sur le lac de Tezcuco.

» La route serpente à travers des montagnes et des forêts superbes. Partout, la végétation est splendide. Vers le milieu du parcours on aperçoit les deux plus belles montagnes du Mexique: l'une est l'Iztaccihualt, qui a 4,785 mètres d'élévation, et l'autre le Popocatepelt, dont la hauteur est de 5,410 mètres. »

D'après les renseignements qui précèdent, on peut calculer que le corps expéditionnaire français a dù mettre de huit à dix jours pour se rendre de Puebla à Mexico, et arriver devant cette place au commencement de juin.

(La France.)

AFFAIRES DE POLOGNE.

On lit dans le Morning-Post :

« Nous apprenons de la meilleure source que le cabinet de Saint-Pétersbourg vient d'examiner, pour la troisième fois, depuis trois mois, la question de savoir s'il faut laisser le grand-duc à Varsovie, ou s'il ne vaudrait pas mieux le rappeler immédiatement, pour recourir à des mesures énergiques contre l'insurrection.

» D'un côté, on ne voudrait pas froisser les sympathies étrangères, mais d'un autre côté, il est de la dernière importance de venir à bout de l'insurrection. La question a été discutée avec chaleur. Les opinions sont d'autant plus divisées qu'il existe des jalousies personnelles dont le but est de tenir le grand-duc Constantin éloigné de la capitale. On aurait décidé qu'à moins d'éventualités imprévues, le statu quo actuel serait maintenu jusqu'en automne.

» Alors, la mer Baltique étant fermée par les glaces, et une intervention étrangère étant impossible, on présume que les insurgés seront obligés de quitter les bois et de chercher un asile contre le mauvais temps. Ce moment venu, si les mesures employées jusqu'alors n'avaient pas réussi, la Russie profiterait des six mois d'hiver pour écraser l'insurrection et rétablir à tout prix son autorité en Pologne. C'est alors que le grand-duc Constantin serait remplacé par le général de Berg. »

Le Morning-Post désire qu'une puissance plus hardie que les autres agisse avant l'hiver. Il dit que si la réponse de la Russie n'est pas satisfaisante, il sera impossible de laisser les choses au point où elles en sont. — Havas.

Un télégramme de Varsovie, du 15 juin, mande que le détachement de Crachowski, déjà battu le 9 juin près de Gielniow, dans le gouvernement de Radom, s'étant réuni aux détachements de Mazkowski et Ragulski, a été battu une seconde fois, le 10, non loin de Kielce, à Novoy Zaklady, et une troisième

fois, le 11, près de Rataje. Les trois corps ont été entièrement mis en déroute, et leurs débris dispersés sont vigoureusement poursuivis par les troupes. Crakowski, blessé, est en fuite avec tout son état-major.

Les bandes réunies de Calicz et de Raczkowski, ont été attaquées de trois côtés différents, le 10 juin, par les troupes russes, près de Klezerow (gouvernement de Kalisch) au nord de Konin, et mises en complète déroute. Les insurgés ont eu beaucoup de morts. Trente prisonniers et les bagages sont restés au pouvoir des troupes.

Berlin, 15 juin. — Une lettre particulière de Varsovie, en date du 12, annonce que M. Henri Abicht et le capucin Konarski ont été pendus ce jour-là.

On mande de Varsovie, le 13, à la Gazette de Breslau:

« A la suite de l'exécution du prêtre Konars-ki, l'archevêque et son chapitre ont adressé une protestation au gouvernement, en demandant qu'on leur livrât le corps de la victime. La protestation et la demande ont été signalées par le télégraphe à Saint-Pétersbourg. La réponse a été un ordre pour l'archevêque de se rendre à Saint-Pétersbourg. Mgr Feliuski doit partir demain ou après-demain. » — Havas.

Une lettre reçue à Londres par une grande maison de commerce de New-York, confirme le bruit de la levée du siège de Wicksburg. L'armée de Grant est entourée par les forces confédérées. — Havas.

Nouvelles Diverses.

On assure que les modifications faites par l'Autriche à la note polonaise, viennent d'être acceptées par la France.

— S. Exc. M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères, qui s'était rendu auprès de l'Empereur, est revenu de Fontainebleau.

- La reine de Prusse est attendue à Windsor. Son séjour en Angleterre sera d'une quinzaine de jours.

- On lit dans l'Illustration du Midi:

« Il y avait à Montauban, il y a quelque dizaine d'années, une pauvre vieille qu'on appelait la sorcière. Riches et pauvres allaient la consulter, qui sur leur santé, qui sur leur fortune, qui sur leurs affaires. Ce concert perpétuel de plaintes eût étourdi sans nul doute la pauvre femme, si elle n'eût été sourde depuis longtemps déjà. Néanmoins, moyennant un minime salaire, elle donnait des remèdes aux uns, consolait les autres, promettait le bonheur à ceux-ci, la fortune à ceux-là, que saisje, moi! Se pliant à toutes les exigences, ne blessant personne, elle sut se faire aimer, et

vivait doucement, elle et les siens, de ce métier, qui, certes, en valait bien un autre.

» Un jour, le patron d'une fabrique s'aperçut qu'on lui avait soustrait une assez forte somme. Porter plainte était le moyen le plus sûr en pareil cas; mais avant d'en arriver là, le brave homme eut l'idée de consulter la sorcière. Celleci, après s'être fait raconter tous les détails du vol, crut pouvoir promettre de découvrir le voleur. Elle se rendit à la fabrique et s'installa dans une grande pièce dont elle eut soin de fermer toutes les issues pour la rendre plus obscure; puis elle sortit de son panier une poule noire qu'elle y avait enfermée. Ces préparatifs terminés, elle manda les ouvriers de la fabrique, qu'on s'était bien gardé de prévenir.

» Mes amis, leur dit-elle quand ils furent tous réunis, une somme importante a été soustraite à votre patron; on soupçonne tout le monde et l'on n'accuse personne. Je vous invite tous à passer votre main sur le dos de ma poule; si le voleur est parmi vous, elle chantera, j'en réponds, au contact de sa main.

» Chacun se regarda avec étonnement, et le défilé commença. Cent mains effleurèrent le dos du pauvre animal, sans qu'il poussât le moindre cri.

- Il faudra recourir à un autre moyen, dit le patron désappointé.

- Attendez, lui répondit la vieille, l'expérience n'est pas terminée. Et elle alla se poster à la porte par laquelle les ouvriers devaient sortir, regardant leurs mains au fur et à mesure qu'ils passaient. Tout-à-coup elle appela le patron: Monsieur, lui dit-elle, je tiens votre voleur! On arrêta le coupable, qui avoua sa faute, et l'on demanda à la sorcière comment elle avait pu le découvrir.

» — Rien de plus simple, répondit-elle : j'avais noirci le dos de ma poule : en annonçant qu'elle chanterait au contact de la main du voleur, celui-ci, comme je l'espérais, s'est bien gardé de la toucher. C'est à ses mains blanches que je l'ai reconnu.

»Cette histoire dormait depuis longtemps, chers lecteurs; j'ai jugé à propos de la réveiller pour vous la raconter, tant elle m'a paru jolie.

— RECETTE POUR FAIRE UNE BELLE FEMME. — Nous trouvons dans un manuscrit du quinzième siècle le procédé suivant: Procurez vous une ombre légère, une tête de sirène, deux yeux de basilic, un rayon de soleil, deux ou trois vibrations de lune; enveloppez le tout d'une peau de satin et d'une teinte de feuille de rose, et vous aurez une femme d'une beauté parfaite.

Chronique Locale.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro que M. Chavet, professeur d'escrime à l'Ecole, avait exécuté sous la direction de M. Dariot le travail du reposoir. M. Chavet, avec une délicatesse de sentiment qui lui fait le plus grand honneur, nous a fait savoir dès mardi soir que nous avions été mal informé et nous a prié de rendre à chacun ce qui lui appartient. Tout le beau du travail, toutes ces magnifiques combinaisons d'armes que chacun a pu admirer dans l'intérieur de l'Ecole ont été exécutés, sous les ordres de M. Dariot, par MM. Maurer, Bourg et Daugle. Nous regrettons cette inexactitude et nous nous empressons de rendre à César ce qui est à César. A chacun le mérite de son œuvre.

Voici le programme des morceaux que la musique de l'Ecole exécutera ce soir sur le Champ-de-Foire.

1° Grande Marche;

2º Trio de Lucrèce Borgia;

3° Ouverture de la Muette;

4º Les Pays-Bas, valse de Strauss;

5° Polka;

6° Retraite, Lefébure.

Un jeune magistrat, naguère attaché au parquet de la Cour impériale d'Angers, et qui, il y a dix ans, faisait ses débuts dans notre ville, où il s'était allié à une famille honorable, M. Henri Gendron, vient de succomber dans sa 38° année à une cruelle maladie.

Parmi les nombreux amis qui l'ont conduit à sa dernière demeure, l'un d'eux, qui ne l'a jamais perdu de vue, se proposait de prononcer quelques mots sur sa tombe; empêché par l'émotion, il nous prie de les reproduire dans notre feuille.

« Messieurs,

» Il y a deux ans à peine, le canton de Château-du-Loir acclamait presque unanimement celui que nous pleurons aujourd'hui; alors il était plein de jeunesse et d'apparente santé. C'est qu'après avoir eu la douleur de perdre trop tôt un médecin hors ligne, un administrateur habile et dévoué, la population de notre pays reportait sur le fils son affection et ses espérances; espérances, hélas! trop tôt enlevées par une mort prématurée.

» En apprenant cette mort inattendue, nous avons tous été frappés de stupeur; et chacun s'est dit: Nous perdons un ami, un protecteur, un appui; perte immense! car la mort de notre jeune conseiller général est pour notre canton une grande calamité; elle laisse dans tous les cœurs un deuil profond. Rempli d'activité, de dévouement, d'intelligence, M. Henri Gendron, à l'exemple de son père, avait su se concilier l'affection de tous, par des services rendus à son pays, à ses concitoyens, par le bien qu'il répandait autour de lui.

» Mais au milieu de notre profonde douleur, il est une pensée consolante : c'est qu'en nous quittant M. Gendron laisse à ses jeunes enfants une tradition de talents, de mérites, de vertus : tradition qui oblige.

» A moi, vieux ami de la famille, permettez,

Jacques, je vous le promets.

Disant cela, Pascal glissait un peu d'argent dans la main du fossoyeur. Puis il sortait du cimetière et prenait à la hâte le chemin qui traverse les marais salants

Pendant qu'il marchait d'un pas rapide, le soleil achevait de se dégager des vapeurs matinales. Il souriait au steppe marécageux où se forme le sel marin. Mais, toujours âpre, sévère et maussade, celle-ci refusait de lui rendre son sourire et se contentait d'absorber la lumière sans la restêter.

Comme en toute saison, pas une herbe, pas un arbre, pas un buisson n'y variait le paysage; pas un moineau pas une fauvette n'y voltigeait en chantant. Sculs, les paludiers avec leur costume éclatant animaient la perspective; et encore l'animation causée par ces fantômes blancs offrait-elle plus de bizarrerie que de véritable galté.

Ce n'était cependant pas la mélancolie de ce tableau qui inclinait le front de Kersaint et projetait sur son visage une ombre de tristesse. Pour lui qui avait autrefois parcouru cette énorme étendue dans une journée de tourmente, il y avait là un contraste de nature à lui inspirer une sensation de bieu-être. Une autre raison courbait donc sa tête et voilait son regard : c'était l'inquiétude que lui avaient inspirée les paroles du père Jacques.

Micheline souffrait, sans doute; Micheline était peutêtre malheureuse.

Livié à cette préoccupation pénible, il ne s'apercevait pas qu'il arrivait devant la cabane où Madeleine Chabry avait rendu son âme à Dieu.

- Je vous reconnais, moi, monsieur, lui dit-on gravement.

Il leva les yeux et vit la paludière qui l'avait aidé, quatre ans auparayant, à remplir un devoir de charité.

Celle-ci était vétue d'une jupe courte qui lui ceignait les reins et d'un mouchoir qui se croisait sur sa poi-trine. Elle avait les pieds nus, sa tête était chargée d'une grande terrine qui lui servait à porter le sel des marais au port du Croisic. Elle revenait du travail et rentrait sous son toit rustique. Pascal lui serra la main avec effusion.

Quelques minutes après tous deux étalent assis dans la cabane et causaient comme de vieux amis. On parla de Micheline.

- Pauvre chère dame, dit alors la paludière, le bon Dieu ne la récompense pas en ce monde autant qu'elle le mérite.
 - Comment cela? demanda Kersaint troublé.
- Elle a eu deux enfants, deux petits anges. Le dernier est mort comme elle l'allaitait. Depuis ce malheur, elle est restée languissante; même voici un grand mois

qu'elle n'a pas quitté la chambre, et les médecins n'ont pas l'air, hélas! d'espérer beaucoup.

Pascal avait frissonné. Il s'était levé brusquement et avait fait quelques pas dans la cabane pour dissimuler son agitation.

La paludière le regardait avec une sympathique gravité.

Ah! je vois que vous l'aimez bien, monsieur, lui ditelle... Elle aussi, la bonne dame, elle semble vous aimer de tout son cœur.

- Est-ce qu'elle vous a parlé de moi ? lui demandat-il.

Sa voix tremblait.

- Oh! oul, monsieur! quasiment chaque fois qu'elle est venue ici, et elle est venue souvent... Elle s'attristait de ne point savoir où vous étiez... Ah! comme elle va être contente de vous revoir!...
- Chère Micheline! chère enfant de mon cœur! murmura Kersaint.

Il y eut un silence, après lequel la paludière reprit en hochant la tête :

- Hélas! pourquoi n'étes-vous pas son mari, monsieur? M'est avis qu'elle serait maintenant plus prospère.
- M. Flavien la rendraît-il malheureuse?
- Oh! non, c'est un brave jeune homme, après tout.

Mais c'est un jeune homme, voyez-vous. Ça manque de prévoyonce, de sollicitude, comme on dit. Jamais il n'a soupçonné que sa femme était si atleinte et jamais il n'a tenté grand'chose pour la guérir. Et d'afileurs....

- Et d'ailleurs? répéta Pascal avec une indicible anxiété.

- Dame! que vous dirai-je? il paraît qu'il n'a point du tout la tête solide de feu son père. Quant à ce qui est des affaires, on l'accuse d'être imprudent et présomptueux. Si bien qu'il s'est mis dans de grosses entreprises où il n'a pas eu de réussite; ce qui fait qu'on prononce déjà un vilain mot sur son compte.
- Quel mot?
- La faillite! Vous comprenez? ça n'est point de nature à guérir la pauvre malade, bien au contraire.

Kersaint était atterré.

- Et mol qui croyais la rendre si heureuse! soupirat-il. Ah! savons-nous jamais ce que nous faisons!...
N'importe! ajouta-t-il d'un ton ferme, j'ai rempli mon devoir; la destinée a fait le reste.

Il prit congé de la paludière en lui promettant de revenir. Puis il se remit en marche à travers les marais salans.

(La suite au prochain numéro.)

Messieurs, de dire, sur la tombe de leur père, à ces jeunes orphelins: Soyez dignes de vos aïeux, venez un jour dans leur pays escompter vos titres de noblesse. — Mes concitoyens n'en contesteront jamais la valeur.

» Adieu, mon jeune ami! adieu! J'irai dire à vos amis, là bas, à tous, que si leur douleur est grande, les regrets que vous laissez ici ne sont pas moins profonds. C'est que partout vous étiez apprécié, partout vous étiez aimé, partout vous méritiez de l'être.

» Saumur, 15 juin. »

COURSES DE SAUMUR.
PROGRAMME DE 1863.

Deux jours 6 et 8 septembre.

PREMIER JOUR, DIMANCHE 6 SEPTEMBRE.

1º Prix de Circonscription : 800 fr. donnés par la Société des Courses,

Pour chevaux entiers et juments, de 3 ans et au dessus, appartenant à l'arrondissement de l'Ouest (Conditions de l'arrélé du 8 novembre 1850). Le gagnant d'un prix de circonscription portera 1 kilog, de surcharge; de deux ou de plusieurs de ces prix, 1 kilog, 1/2. — Distance: 2,000 mètres en une épreuve.

2º Un objet d'art donné par S. Exc. le Ministre de la Guerre,

Pour MM. les Lieutenants et Sous-Lieutenants, montés sur des chevaux de carrière.

3° Un objet d'art donné par S. Exc. le ministre de la Guerre,

Pour MM. les Lieutenants et Sous-Lieutenants, sur leurs chevaux d'armes.

4° Un objet d'art donné par la ville de Saumur,

Pour MM. les Sous-Maîtres de manége, montant des chevaux de carrière.

5° Steeple-chase militaire. — Un objet d'art de 1,200 fr. donné par l'Admnistration des Haras. — Course militaire.

Pour MM. les Officiers en garnison à Saumur, Angers, Tours, Vendôme, Poitiers. — Distance: 1,500 mètres avec huit obstacles à franchir. — Poids à volonté. — Ne pourront courir que les chevaux d'armes nés et élevés en France et inscrits sur les contrôles.

Les engagements seront reçus jusqu'à l'avant-veille de la course, avant 4 heures du soir, et se feront par lettres cachetées et affranchies, adressées à MM. les commissaires des Courses, haras de l'École de Saumur.— La tenue de courses sera de rigueur.

6° Steeple-chase (gentlemen riders). — 2.000 fr. donnés par la Société des courses et MM. les Officiers de l'École impériale de cavalerie.

Pour chevaux entiers, hongres et juments, de 4 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays. - Entrée : 100 fr., moitié forfait. - La moitié des entrées au second. - Poids : 75 kilog. – Tout cheval ayant gagné, en un ou plusieurs steeple-chase ou courses de haies, une somme de 5,000 fr., portera 3 kilog.; de de 6,000 fr. et au dessus, 5 kilog.; si ces sommes ont été gagnées en Angleterre, la surcharge sera double. Tout cheval né en France jouira d'une modération de poids de 3 kil., de 5 kilog., s'il est né et élevé dans l'Ouest. Tout officier de l'armée française aura une modération de poids de 3 kilog., et de 5 kilog. s'il n'a jamais gagné un steeple-chase de 1,000 fr. Tout vainqueur de 5,000 fr. n'aura droit à aucune modération de poids. - Distance : 4,500 mètres environ; 20 obstacles à franchir. -Cinq engagements ou pas de course. - Les engagements pour cette course seront recus chez M. Vallon, directeur du haras et de l'É. cole de cavalerie, jusqu'au 15 juillet prochain. 4 heures du soir.

LUNDI 7 SEPTEMBRE,
CARROUSEL

De l'Ecole Impériale de Cavalerie.

DEUXIÈME JOUR, MARDI 8 SEPTEMBRE.

1° Prix du Conseil général de Maine-et-Loire : 1,200 fr.,

Pour chevaux entiers et juments, de 3 ans et au-dessus, nés et élevés dans le département de Maine-et-Loire, et ayant conservé, jusqu'à l'instant de la course, leur qualification de chevaux de l'Ouest. — Poids du règlement de l'Ouest. — Entrée: 20 fr., pour le deuxième arrivant. — Distance: 4,000 mètres en une épreuve.

2º Un objet d'art donné par la ville de Saumur.

Pour MM. les Sous-Officiers, élèves-instructeurs, montant leurs chevaux d'armes.

3° Un objet d'art donné par la ville de Saumur,

Pour MM. les Sous-Officiers titulaires de l'École impériale de cavalerie, montant leurs chevaux d'armes.

4° Steeple - chase (gentlemen - riders). — Un objet d'art donné par la ville de Saumur.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang, de 4 à 7 ans inclusivement, nés et élevés dans l'arrondissement de l'Ouest. (Conditions de l'arrêté ministériel du 3 mai 1856). Distance: 3,000 mètres environ et 15 obstacles à franchir. — Les engagements pour cette course seront reçus chez M. Vallon, directeur du haras de l'Ecole impériale de cavalerie, jusqu'au 1° septembre, avant 4 heures du soir.

5º Prix du chemin de fer. — Steeple-chase (gentlemen-riders). — 1,000 fr., dont 500 fr. donnés par la Compagnie du chemin de fer d'Orléans et 500 fr. donnés par la Société des courses.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays. - Poids commun: 67 kil. 1/2. -Entrée : 40 fr. pour le deuxième arrivant. Les chevaux nes en Angleterre porteront 2 kil. de surcharge. - Le vainqueur d'une course de haies ou d'un steeple chase de 1,000 fr. portera 2 kilog. de surcharge, de 2,000 fr., 3 kil., de 4,000 fr., 5 kilog.; le vainqueur de deux ou plusieurs de ces prix, 4 kilog. - Les chevaux nés et élevés dans l'Ouest porteront 3 kil. de moins. - Distance : 4,100 mètres environ et 15 obstacles à franchir. - Cinq engagements ou pas de course. - Les engagements pour cette course seront reçus chez M. Vallon, directeur du haras de l'École impériale de cavalerie de Saumur, jusqu'au 15 juillet, avant quatre heures du soir.

6° Steeple-chase (2° catégorie). — 3,000 fr. offerts par l'Administration des haras, et divisés en deux prix: 2,000 fr. et les entrées au premier, 1,000 fr. au second.

Pour chevaux hongres et juments de demisang, nés et élevés en France, âgés de 4 à 8 ans inclusivement. - Entrée : 100 fr., moitié forfait. - Poids commun: 4 ans, 73 kil., 5 ans et au dessus, 76 kilog. - Distance: 4,000 mètres environ, et 20 obstacles. - Le cheval ayant gagné 20,000 fr. est exclu; le gagnant de 15,000 fr. porte 6 kilog. de surcharge, de 7,000 fr., 4 kilog., de 3,000 fr. 2 kilog. -Les gentlemen courant contre des jokeys reçoivent une modération de poids de 4 kilog. -Cette course sera réglée, pour les autres conditions, par l'arrêté ministériel du 2 septembre 1862. - Les engagements seront recus jusqu'au 20 juillet, avant 4 heures du soir, et le forsait devra être déclaré le 2 septembre, à la même heure, par lettres cachetées et affranchies, adressées à M. Vallon, directeur du haras de l'École de cavalerie, à Saumur.

CONDITIONS GÉNÉRALES.

Les engagements devront être faits par écrit et adressés à M. Vallon, directeur du haras de l'École impériale de cavalerie, le 4 septembre, avant-veille des courses, à 4 heures du soir, pour tous les prix, excepté toutefois pour ceux relativement auxquels l'époque des engagements est spécifiée au programme.

Tout engagement qui ne contiendrait pas le montant de l'entrée ou du forfait, la désignation du cheval engagé, les couleurs du cavalier, sera considéré comme nul.

Ne sont admis à monter dans les courses de gentlemen que les membres du Jockey-Club, de l'Ancien-Cercle, du cercle Agricole, du Cercle Impérial, du Cercle de la rue Royale, du Cercle de l'Union, du Cercle de Saumur, les Officiers de l'armée française en activité de service, les Officiers des haras impériaux ou les personnes admises par le comité des courses; sur la présentation de deux membres des cercles ci-dessus désignés ou de deux officiers de l'armée française ou des haras impériaux.

Saumur, le 31 mars 1863.

LES COMMISSAIRES SPÉCIAUX, Léon MAYAUD, VALLON, BARACÉ, C^{dant} GUÉRIN.

Approuvé : L'aide-de-camp, premier écuyer de l'Empereur, directeur général des haras,

Gal FLEURY.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES.

M. le Préfet de Maine et-Loire.

M. le général Crespin , commandant l'École de cavalerie ,

M. O'NEILL DE TYRONE, Sous-Préset de Saumur, présidents honoraires.

MM. Du BAUT, maire du Coudray-Macouard, président.

Guérin, chef-d'escadrons, écuyer en chef de l'École de cavalerie, vice-président.

Toucheron, secrétaire de la mairie de Saumur, secrétaire-trésorier.

DEMAREST, maire de Bagneux.

Le marquis de MAILLÉ.

Gustave DE Fos.

Léon MAYAUD.

Charles TROULLARD.

LEBRECQ fils.

Guérin, chef-d'escadrons, écuyer en chef de l'École de cavalerie.

ALLAVÈNE, capitaine.

Vallon, vétérinaire principal.

DE Boysson, lieutenant au 2º lanciers.

De la Redorte, sous-lieutenant au 1º carabiniers.

De Lur-Salus, sous-lieutenant au 7 lanciers.

Dans notre numéro du 9 de ce mois, nous racontions qu'un prisonnier, profitant du sommeil de ses deux gardiens, s'était échappé du wagon qui le transportait de Saumurà Orléans. Deux lettres, une de Cinq-Mars, l'autre de Langeais, nous apprennent que le fugitif vient d'être arrêté. La première lettre est adressée par M. le maire de Cinq-Mars au Journal d'Indre-et-Loire.

Les détails suivants sont transmis par une autre correspondance, datée de Langeais, le 11 juin :

« Le réclusionnaire dont vous parlez, et qui s'est évadé tandis que ces deux gardiens étaient endormis, a été arrêté hier soir, vers huit heures, dans les bois de la Perrée, à 2 kilomètres au dessus de Cinq-Mars, par la gendarmerie de Langeais assistée de plusieurs personnes du pays.

» Des habitants de Cinq-Mars ayant aperçu cet individu couvert de vêtements en lambeaux, pensèrent que c'était un malfaiteur et firent prévenir la gendarmerie de Langeais. M. le maréchal-des-logis et un gendarme accourus en toute hâte, pénétrèrent dans le bois de la Perrée, accompagnés d'un certain nombre d'hommes, et trouvèrent ce forçat qui se laissa arrêter sans résistance, bien qu'il fût armé d'une canne à épée.

» Conduit immédiatement à la caserne de gendarmerie de Langeais, le prisonnier y a passé la nuit, puis il a été conduit ce matin à Chinon par devant M. le procureur impérial. Il se nomme Etienne Lonjaret, est âgé d'environ trente ans, et est originaire de Saugny-en-Reverment (Saône-et-Loire). Il paraît extrêmement robuste; son visage, fortement coloré, a une expression d'intelligence et de ruse bien marquées, un regard vif et pénétrant.

» On a trouvé, dit-on, 85 fr. dans son portemonnaie. Il nie avoir volé 70 fr. à ses deux gardiens; mais il avoue leur avoir soustrait la canne à épée dont on l'a trouvé muni. Le gardien, possesseur de cette arme, l'ayant dégaînée pour la faire voir à son camarade, aussitôt Lonjaret avait conçu le projet de s'en emparer si l'occasion s'en présentait.

» Si l'on s'en rapporte à ses dires, Lonjaret se serait engagé à 17 ans dans un régiment d'artillerie, puis il aurait passé dans un autre corps en 1858. Ayant alors manqué à la discipline, il aurait subi des punitions graves. Renvoyé dans son régiment, une vente d'effets qui ne lui appartenaient pas lui avait valu, devant un conseil de guerre, cinq ans de réclusion, qu'il subissait au Mont-Saint-Michel.

» Il réussit à s'échapper de cette prison, mais il fut repriset traduit devant la cour d'assises de Rennes, qui le condamna, en mai dernier, à vingt ans de travaux forcés. Il était dirigé sur Cayenne le 30 mai et se trouvait dans la voiture cellulaire, à destination d'Orléans, lorsqu'il s'est évadé de nouveau.

p Depuis ce jour, il a erré dans les campagnes, se réfugiant le plus souvent dans les bois, et ne marchant que la nuit. Nu-tête, vêtu d'un blouse et d'un pantalon déchirés, n'ayant aux pieds que des lambeaux de chaussures, il n'osait se montrer dans les villages où sa tenue délabrée n'eût pas manqué d'attirer les soupçons. Du 30 mai au 10 juin, jour de son arrestation, il n'a vècu que de cerises et autres fruits qu'il prenait dans les champs. Exténué de fatigue, las de cette misérable existence, il a jugé inutile, aurait-il dit, d'essayer de se sauver et de faire résistance lorsque les gendarmes sont venus pour l'arrêter.

Conservation des viandes pendant les grandes chaleurs. — Enveloppez dans un linge blanc les morceaux de viande, ou les pièces de volaille ou gibier, pendant qu'ils sont encore frais, et placez-les dans le charbonnier, bien enterrés dans le poussier de charbon ou de braise. La viande s'y conserve très-bien pendant quinze jours, malgré les plus grandes chaleurs.

On peut encore couvrir ses pièces de viande de lait caillé; ce moyen n'altère en rien la saveur des viandes et les conserve de huit à dix jours,

AVIS ADMINISTRATIF. MAIRIE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur informe ses administrés que la Bibliothèque et le Musée seront ouverts au public les dimanches, mardis et jeudis de chaque semaine, de midi à quatre heures.

Hôtel-de Ville de Saumur, le 8 juin 1863. Le Maire, LOUVET.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. Goder.

Dernières Nouvelles.

Paris, 17 juin. — L'accord étant complet entre la France, l'Augleterre et l'Autriche, on croit que les notes des trois puissances partiront ce soir pour Saint-Pétersbourg.

New-York, 6 juin. — Le Hérald croit à un revirement de l'opinion publique au sujet de la guerre. La paix est le désir de tous.

Les fédéraux construisent devant Wicksburg des ouvrages pour protéger les troupes; ils minent les principales fortifications des confédérés.

Un meeting démocratique a eu lieu à New-York en faveur de la cessation des hostilités et et d'une convention réglant toutes difficultés existant entre le Nord et le Sud.

Kænigsberg, 17 juin. — Les Polonais ont remporté une victoire signalée à Molowidy, près Slonim, en Lithuanie, Les insurgés étaient commandés par Wlodek.

A Lisiki, district de Wilkomir, un autre corps d'insurgés commandé par Albertur, attaqué par quatre compagnies, leur a tué cent hommes et est resté maître du champ de bataille. — Havas. Sommaire de l'Illustration du 15 juin 1863.

Revue politique de la semaine. - Courrier de Paris, - Expédition de Go-Cong (Cochinchîne.) - Courrier de Berlin. - Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie. - Chronique musicale. - Salon de 1865. - Etudes sur l'art. - Inauguration du chemin de fer Pedro II (Brésil). - Fête au Pont-du-Gard. - Le territoire arabe en Algérie (fin.) - Puebla. -Le colonel Sierakowski. -- Th. Bra. -- Revue

Gravures : Expédition de Go-Gong : la batterie du capitaine Marchet se préparant à ouvrir le feu sur les lignes ennemies ; les merrimacs prenant position pour former les piles d'un pont; - passage de l'arroyo sur le pont construit par les merrimacs; - merrimac

porté sur son équipage, fusiliers d'un merrimac faisant seu sur l'ennemi; merrimacs portant un canon dans les marais; - salon du vice amiral Bonard, à Saïgon; - village de Dong-son; - représentation théâtrale dans l'hôtel du vice-amiral Bonard. - Halte de volontaires polonais. - Salon de 1863 (4 grav.) - Plan du chèmin de ser Pedro II (Brésit.) -Vue de la vallée des Macacos. - Inauguration au Pont-du-Gard des travaux du canal du Rhône à Nimes. - Eloge de la vie paroles et musique de G. Nadaud. - Le colonel Siera. kowski (Dolenga). - Théophile Bra. - Plan de la ville de Puebla et de ses travaux de défense. — Rébus.

BULLETIN FINANCIER.

La liquidation de mai a laissé la Bourse néniblement impressionnée. La semaine qui vient de s'écouler a appartenu tout entière à la baisse, et c'est à peine si le triomphe de notre armée du Mexique et la prise de Puebla ont pu raffermir un instant le marché. C'est cependant à cette bonne nouvelle que l'on doit de n'avoir pas vu la Rente retomber au-dessous de 69 fr., tellement la spéculation paraissait disposée au découragement et à la

Ce qu'il y a peut-être de plus remarquable et de plus rassurant en ce moment dans la situation du marché, est la tenue de la Rente qui est relativement meilleure que celle des autres valeurs. L'approche du second coupon semestriel a déterminé quelques achats. Il est difficile, en esset, pour les capitaux, de trouver un meilleur placement que la rente dans les cours actuels ; car, en déduisant le coupon, elle ne ressort pas même à 69 fr.

Les chemins de fer français ont un marché très-calme. et présentent, pour la plupart, des dépriations peu importantes. L'effet des nouvelles conventions reste encore indéterminé, et laisse les détenteurs d'actions dans l'in-

Les établissements de crédit ont eu peu de variations, sauf le Crédit mobilier, qui est tombé à 1190, ets'est relevé à 1240. La Banque des Pays-Bas se tient de 627-50

Le marché industriel est ferme. On parle de l'admission à la cote de plusieurs valeurs intéressantes, notamment des actions de la Compagnie de navigation à vapeur sur les capaux, et de la Société immobilière du boulevard du Temple.

On s'occupe beaucoup de l'émission de la Société des Moteurs-Lenoir, constituée pour l'exploitation de cette remarquable invention, qui met la force motrice à la portée des plus modestes industries et des plus petits réduits. L'avenir de cette machine, déjà adoptée par la Compagnie du gaz et par l'imprimerie du Moniteur, est immense, et le capital, en émission du 15 au 20 juin, chez MM. Pacini et Cie, 27, rue de Grammont, se souscrit rapidement. - J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de sociélé est obligateire pour l'année 1863, savoir:

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de Me LAPORTE, huissier à Saumur, successeur de M. Maubert.

VENTE MOBILIERE

Par autorité de justice.

Le dimanche 21 juin 1863, à midi, et jours suivants s'il y a lieu, au domicile de dame Jeanne Leroy, épouse separée de biens du sieur Pierre Miot, meunière, demeurant au moulin Bouchet, commune du Coudray-Macouard, il sera, par le ministère de M. Laporte, huissier à Saumur, procédé à la vente aux enchères publiques d'objets mobiliers, consistant en:

Batterie de cuisine, linges de toutes sortes, lit complet, armoire, coffre, huche, chaises, charrette, carriole, fûts et bouteilles vides, harnais, une jument, une génisse, une truie et des cochons, instruments aratoires, bois, chaume et quantité d'autres objets.

On paiera comptant.

Etude de M. HENRI PLE, commissaire-priseur, à Saumur.

APRÈS FAILLITE.

Le dimanche 21 juin 1863, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de Me HENRI PLÉ, commissaire-priseur, dans les ateliers joignant l'usine du sieur Passedoit, mécanicien, à Saint-Lambert-des-Levées, près Saumur, à la vente publique aux enchères de quantité d'objets dépendant de sa faillite, à la requête de MM. Kerneïs et Arnaudeau, syndics de ladite faillite.

Il sera vendu:

Enclumes, étaux, établis, marteaux, machines à percer et à cintrer, four à réchauffer, forge, grue, outils de toutes sortes, cries à vis et à charriot, machines à battre le blé, charrnes, pompes d'épuisement, quantité d'autres instruments agricoles, essieux, roues, acier, fer, vis, etc.: un grand angar, cour-

| Etude de M. LAUMONIER, notaire à Saumur.

MAISON

Sise à Saumur, Grand'Rue, nº 39,

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 21 juin 1863, à midi, en l'étude et par le ministère de M' Laumonier, notaire.

Pour visiter, s'adresser sur les lieux, et pour renseignements, soit à M° Laporte, huissier à Saumur. soit à M° Launonier, notaire. (370)

VENTE HORS LIGNE.

M. V...., receveur général de Maine-et-Loire, ayant pour cause de santé demandé sa retraite et quittant Augers, a résolu de se défaire, par la voie des enchères, des nombreux objets que depuis de longues années il avait patiemment et chèrement collectionnés.

Cette vente comprendra un mobilier artistique riche en meubles anciens, tapisseries, bronzes, objets de haut luxe et d'art, et une rare galerie de tableaux abondante eu originaux incontestables; le tout dans un superbe état et choisi avec un goût artistique justement appré-

Le catalogue de cette vente, fixée au 27 juillet prochain, à Angers, bôtel de la recette générale, sera, à partir des derniers jours de juin, adressé sur toute demande, accompagnée d'un envoi de 60 c. en timbres-poste, faite à M. MARIE, commissaire priseur, à Angers, rue de la Préfecture, 25.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

APPARTEMENTS AU 2° ÉTAGE

LIBRAIRIE E. MILON, rue d'Orléans, à Saumur.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1863,

Une petite maison, située près l'église St-Nicolas, occupée par la veuve Mabilleau.

S'adresser à M. Galleau, rue Royale, 16.

M° DENIEAU, notaire à Allonnes, demande un CLERC expédition naire.

AN WISS.

M. Rousselot, débitant de tabac. rue Royale, a obtenu un dépôt auxiliaire de PAPIER TIMBRE de toute espèce.

L'ENCRE INOXYDANTE

DE PASQUIER.

Pharmacien à Saumur, est sans contredit, la meilleure de toutes les eucres. - Prix, pour les bureaux, 1 fr. 25 c. le litre.

ANTI-RHUMATISMAL

de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix. Guérison sûre et prompte des rhu-matismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, rciatique, migraines, etc., etc. 10 fr. Le fiscon, pr 10 jours de traitement. Un ou deux suffisent ordinairement. Bépôt chez les principaux Pharm, de chaque ville.

Vient de paraître. - 4' édition.

HISTOIRE ABRÉGÉE

PAR ADOLPHE HUARD

Membre de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Ouvrage honoré des souscriptions de : S. M. l'empereur Napoleon III; S. M. l'Impératrice .

de S. E. le Ministre de l'instruction publique et des Cuttes, et de S. E. le Ministre de l'Interieur.

Un beau volume in-18 raisin de 432 pages, illustré de gravures représentant la Famille impériale.

Prix: ? francs,

En vente chez MM. CH. A' BESSARD ET BÉRARD, libraires-éditeurs, rue On paira comptant, plus 5 p. 0/0. Guénégaud, 8, à Paris, et chez tous les libraires de France et de l'étranger.

GUÉRISON DE LA VIGNE.

Approuvée par le Comice Agricole de l'arrondissement de Saumur et publiée sous les auspices de l'Administration,

Par M. CADEOT

Propriétaire à Dampierre, près Saumur.

Un exemplaire..... 0 fr. 25 c. Prix: Dix exemplaires 2

Au bureau du journal;

Chez tous les libraires; Mme Répart débitante de tabac ;

Chouanière, fabricant du cornet d'aspersion, sur les Ponts.

BEDDIES BOR PARTIES.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	ВО	BOURSE DU 17 JUIN.										
			Hausse.		Baisse.		Dernier cours.		Hausse.		Baisse.	
	68	75) n))) ,,	15	68	35	1 »	n)	19	35
4 1/2 pour cent 1852	96	95	1))	15))	1)	96	95)))))))))
Obligations du Trésor	460	-))	2	50	10	10	460	>>)))	.))	n	Y
Banque de France	3450	>>))		10	0	3450))	n))))	
Crédit Foncier (estamp.)	1405	>>>	39	3)	5	.))	1375	33))))	30	,
Crédit Foncier, nouveau.))))	n	·))	1)	»)	n))	n))))	3)
Grédit Agricole))))))	3)))))	- 23	10	1))	19))	X
Crédit Mobilier	1230)))))))	20	10	1210))))	33	20	. 1
Comptoir d'esc. de Paris	737	50	2	50	133	04,	740	3)	2	50))	10
Orléans (estampillé)	997	50))	n	1	25	998	75	1	25))	,
Orléans, nouveau	810	10	-))))	2	50	10	10))))))	1)
Nord (actions anciennes)	1038	75	1	25	10	- 33	1036	25))))	2	5(
Est. 1	500))))	n	5	n	503	75	3	75))	y
Paris-Lyon - Méditerranée.	1042	50))	. 19	2	50	1043	75	1	25)))	,
Midi	737	50))))	2	50	732	50))))	5	
Ouest	527	50	7	50	10))	525))	1 10))	2	5(
Genève	452	50	1 1)))	2	50	450	n	n	33	2	56
Dauphiné))	1)	1 33))	1)))))	33))))	D	y
Ardennes	477	50	1	25))	- 30	475))	10	1)	2	50
Algériens	500	-))	1	25) h	3)	, m	1))))))))	1
Cie Parisienne du Gaz	1805))	15))))))	1800))))))	5	X
Canal de Suez	518	75))	1)	.))	1)	520	20	1	25	n	
Transatlantiques	545))	1 >>	.))))))	545	17	n		1))	X
Autrichiens	467	50	1)	10	1)))	465))	0))	2	50
Sud-AutrichLombards	582	50	2	50	1)))	581	25))	33	1	25
Victor-Emmanuel	425))))		D)))	420))	0	D	5))
Russes))	33	33))))	.))	433	75))	1)))	y
Romains	446	25))	2)	1	25	440))	1))))	6	25
Crédit Mobilier Espagnol	745))	11	3))	12	50	736	25)))))	8	75
Saragosse	725))	1 >>))	5))	726	25	1	25	1))
Portugais	545	55	3)	- 33	2	50	548	75	3	75	0	

Nord	310	20))	.))]	- 15	0) [310	» j	n))]		
Orleans	310	33))	>>))	>9	312	50 1	>>))	3)	
Paris-Lyon - Méditerranée.	308	75	-15	. 0))	.))	308	75	>>))))	
Ouest	303	7.5		. 30	10	»)	305	, ,)))) ;	_))))	
Midi	306	25))	3)))	. 33	306	25))	'))))	
Est	295))	1)	n))))	295))))	3)))	

Saumur, P. GODET, imprimeur.

fait révolution dans la presse judiciaire, que tout le monde aime à lire, mais qui coûte si cher!!!

Il PARAÎT le MARDI et le VENDREDI de CHAQUE SEMAINE, dans le FORMAT des GRANDS JOURNAUX ET NE COUTE, FRANCO POUR TOUTE LA FRANCE, QUE

13 FR. POUR UN AN - SIX MOIS, 7 FR.

Il publie en ce moment la première série des PROCÈS CÉLÈBRES des 17°, 18° et 19° siècles.

Envoyer franco un mandat sur la poste ou sur Paris, au Directeur, rue Coq-Héron, ou s'adresser aux Libraires.

De l'Action laquerente de Genelerie.